

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire tenue le 24 août 2010, à 19 h
au 47, rue de l'Église à Lac-des-Seize-Îles

Sont présents : Luc Lamond, maire
George Calder, conseiller siège no 2
Françoise Tassé, conseillère siège no 3
Richard Lessard, conseiller siège no 5
France Robillard Pariseau, conseillère siège no 6

Étaient absents : Denis Charlebois, conseiller siège no 1
René Pelletier, conseiller siège no 4

Les membres du conseil ont reçu un avis de convocation, selon la loi.
Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire,
monsieur Luc Lamond. La directrice générale et secrétaire-trésorière, Luce
Bergeron, est aussi présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La séance extraordinaire est ouverte à 19h05 par le maire Luc Lamond, la
directrice générale Luce Bergeron fait fonction de secrétaire

2. QUESTION RÉFÉRENDAIRE

Considérant que le conseil municipal doit formuler la question référendaire
afin qu'elle reflète exactement la question présentée aux personnes habiletés
à voter sur le référendum;

Il est proposé par la conseillère Françoise Tassé et résolu à l'unanimité des
conseillers :

CM 2010.08.166

D'APPROUVER la question référendaire qui suit, pour être inscrite, sur le
bulletin, soit :

Êtes-vous en faveur du règlement numéro 163-2010 tel que modifié, décrétant un
emprunt qui permettrait la reconstruction des quais dans la partie Nord et la partie Sud
du lac des Seize-îles, un emprunt de 730 000\$ afin de défrayer les coûts ainsi qu'une
taxe spéciale servant à rembourser le dit emprunt?

3. CLÔTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Sur une proposition de la conseillère Françoise Tassé et résolu à l'unanimité
des conseiller :

CM 2010.08.167

De lever la séance extraordinaire, il était 19h15.

Luc Lamond,
Maire

Luce Bergeron,
Directrice générale et s.t.